



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

Invitation Presse

Mardi 6 mars 2018

Inauguration de la Base centrale de maintenance aéronautique de la douane de Mérignac

Vendredi 9 mars 2018
à **10h00 précises** (accueil à partir de 09h45)

à la Base centrale de maintenance aéronautique
aéroport de Bordeaux Mérignac
60 rue Caroline Aigle
33700 Mérignac

Rodolphe Gintz, directeur général des douanes et droits indirects, inaugurera les nouvelles installations de la base centrale de maintenance aéronautique de la douane de Mérignac (BCMA), à l'issue d'une cérémonie durant laquelle le Général de division aérienne, Eric Labourdette, remettra à la douane son agrément FRA 145.

Ce certificat garantit que toutes les activités relatives à la remise en service des aéronefs et équipements d'aéronefs de la douane sont effectuées dans un standard approuvé et reconnu par la Direction de la sécurité aéronautique d'État.

Accréditations indispensables par courriel : herve.matho@douane.finances.gouv.fr

*Cette invitation, strictement personnelle et valable pour une personne, vous sera demandée à l'entrée. En raison du plan Vigipirate, merci de bien vouloir noter que seules **les personnes ayant confirmé leur présence et en possession d'une carte d'identité ou d'une carte de presse en cours de validité pourront entrer.***

Contacts

Base centrale de maintenance aéronautique
09 70 27 57 62 / 06 64 57 64 12
herve.matho@douane.finances.gouv.fr

Direction générale des douanes et droits indirects
01 57 53 41 03
presse@douane.finances.gouv.fr
Internet : douane.gouv.fr / Twitter : @douane_france